



Visite du DG

Le 19 septembre 2017, le Directeur Général est descendu dans les AM à la demande de notre DDFIP et a souhaité rencontrer les OS du département.

Dans un souci de maintien du dialogue social et dans l'espoir que sa visite relevait d'une volonté de connaître le terrain particulier des Alpes-Maritimes et de conforter les collègues dans leurs missions de contrôle fiscal, nous avons rencontré le DG.

Finalement, nos craintes se sont révélées exactes après une belle journée de communication...

Le DG est resté « droit dans ses bottes » et s'est contenté de détruire toutes les questions en « prêchant le pour et le contre ».

Grande nouvelle, le TAGERFIP est un « outil techniquement absurde » qui est une référence erronée... réponse bien pratique pour un département comme le nôtre en sous-effectif chronique (voir tract remis au DG et au DDFIP au dos). D'après notre DG nous sommes en sur-implantation d'emplois....il faudrait corriger les chiffres.

Quant aux suppressions d'emplois ? Ce n'est pas lui qui décide bien sur... il se contente de répartir les suppressions par département avec une générosité particulière pour le 06... Il ne peut s'engager pour 2018, n'ayant pas encore le chiffre des suppressions pour la DGFIP.

Concernant la gestion des effectifs dans le département ? Pourquoi ne pas affecter les agents au département...

La reconnaissance des « méritants » par liste d'aptitude ? Pas d'augmentation, car nous en avons assez bénéficié lors de la fusion... mais le DG reconnaît que « rien n'est plus admirable et à conserver que l'ascenseur social à la DGFIP... ». Pour FO il serait alors peut-être temps d'augmenter la capacité de cet ascenseur...

Sur l'ASR, c'est notre DDFIP qui a la main, nous serons donc attentifs aux « propositions » de notre directeur pour les années à venir...

Sur la question de la volonté à lutter contre la fraude fiscale ? Il ne faut pas confondre contraintes budgétaires et volonté... tout est fait pour améliorer les outils, les textes fiscaux et les procédures pour faciliter le travail des agents....

Bref, ce n'est plus la peine que le DG se déplace pour une telle journée, sauf s'il se décide à combler notre déficit d'agents, mais pas par des suppressions au TAGERFIP...

SITUATION DES EMPLOIS **AU 1^{er} SEPTEMBRE 2017**

19 781 suppressions d'emplois depuis la fusion à la DGFIP en 2009.

1630 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP dont **35 dans le département** (-14 C, -13 B, - 7 A et -1 A+) au 01/09/2017

61 emplois non pourvus après les CAPL de mutations dans le 06 (+ 2,5 A ; - 31,9 B ; - 31,5 C).

Ainsi, les services des Alpes Maritimes vont devoir « fonctionner » au 1^{er} septembre 2017 avec un

DEFICIT de 96 AGENTS

Pour rappel, le déficit au 1^{er} septembre 2016 s'élevait à 108 agents.

Devant cette situation de l'emploi qui ne cesse de se dégrader, les agents ne peuvent plus assumer sereinement leurs missions de service public. Le Directeur Général refuse de voir la réalité en face et persiste à privilégier le passage en force en érigeant en «Lignes directrices» ce qui était jusqu'alors présenté comme des pistes de réflexions à l'époque où le dialogue social était privilégié.

FO-DGFIP ne cesse de condamner cet autoritarisme, insultant pour les agents qui subissent et ne peuvent plus accomplir leurs tâches.

Ces méthodes ne sont que des provocations qui aboutissent à un plan de liquidation des services de la DGFIP. Les suppressions d'emplois y sont présentées comme inéluctables tout comme la diminution constante des moyens budgétaires. Il n'y aurait donc plus d'autre solution que de regrouper, simplifier et restructurer à tout-va : fusions et suppressions de Trésoreries, SIP, SIE, visa en mode industriel des mandats et des titres de recettes dans des centres de services commun (CSC) abusivement dénommés service d'appui au réseau (SAR), régionalisation du contrôle fiscal, de l'expertise domaniale, numérique et centres de contact en lieu et place des services de proximité et télétravail subi. Et tout cela est appliqué par de hauts fonctionnaires qui ne pensent qu'à leurs promotions avant d'aller pantoufler dans le privé lorsqu'ils perdent leurs postes.

Par ailleurs, La Cour des Comptes a remis au gouvernement son rapport sur l'exécution du budget 2017. On peut s'étonner que celle-ci porte un jugement sur un budget à la moitié de sa réalisation et dicte au gouvernement les mesures à prendre. En effet, le seul rôle de la Cour est de s'assurer de la sincérité des comptes mais en aucun cas d'interférer dans la manière dont l'exécutif et le législatif entendent diriger l'État.

Le gouvernement a sauté sur l'occasion pour arrêter plusieurs mesures contre les fonctionnaires :

- gel du point d'indice,
- rétablissement du jour de carence, supprimé en 2014,
- 268 millions d'euros de crédits de fonctionnement en moins au ministère de l'économie pour 2017,
- augmentation du taux de la CSG de 1,7 % au 1^{er} janvier 2018 pour le moment sans compensation pour les fonctionnaires et les retraités, contrairement aux salariés du privé qui seront exonérés des charges sociales,
- suppression de 120 000 fonctionnaires sur le quinquennat.

Face à cette situation que les fonctionnaires ne peuvent pas accepter, seule une action à la hauteur des enjeux peut faire reculer le gouvernement. Cette action doit s'inscrire dans la durée et dans l'unité la plus large. La section locale de FO-DGFIP va s'impliquer dans ce processus et tout faire pour qu'elle aboutisse.

Dernière Minute : La Direction générale a appelé la liste complémentaire du concours catégorie C avec pour effet 11 agents affectés dans le département,..Il reste encore 50 emplois à pourvoir...